

INSCRIPTION AUX EXAMENS

Session de décembre 2019

1. La session d'examens aura lieu du lundi 9 décembre au jeudi 20 décembre 2019.
Les étudiants inscrits aux examens seront à disposition pendant cette période.
Aucun vœu concernant l'horaire des épreuves ne sera pris en considération.
2. Les examens comprendront des épreuves pour obtenir :
 - a) le Diplôme (y compris les examens de rattrapage MA EFLE) ;
 - b) le Certificat ;
 - c) le Bachelor pilier FLE ;
 - d) des Attestations de cours suivis.
3. Les candidats peuvent s'inscrire au secrétariat (C5) à partir **du lundi 14 octobre et jusqu'au mercredi 6 novembre**.
Une brève séance d'information aura lieu le jeudi **24 octobre, de 16h15 à 16h45, salle A1**.
4. LES INSCRIPTIONS QUI NOUS PARVIENDRONT APRÈS LES DÉLAIS OU QUI SERONT IN-COMPLÈTES NE SERONT PAS ACCEPTÉES.
5. Les inscriptions sont définitives, sous réserve de l'accord des professeurs concernés (vérification de la participation aux cours, des travaux rendus, des épreuves de contrôles continus, etc.).
Il n'est donc pas possible d'annuler son inscription après le 6 novembre 2019, sauf cas de force majeure.
6. Les conditions de réussite/d'échec sont régies :
 - Pour les étudiants du Certificat et Diplôme > *Règlement d'études et d'examens du Certificat d'études françaises et du diplôme pour l'enseignement du français langue étrangère* (13 juin 2007) ;
Les candidats au Diplôme doivent déposer leur travail de recherche à l'inscription aux examens. Le délai est fixé au 6 novembre 2019.
 - Pour les étudiants de Bachelor et de Master > *Règlement d'études et d'examens de la Faculté des lettres et sciences humaines* (26 mai 2015).
7. Les candidats aux examens du Bachelor pilier FLE, du Certificat et du Diplôme doivent remplir, en plus du formulaire d'inscription, plusieurs feuilles indiquant les sujets ou œuvres choisis.
8. Fin des cours du semestre d'automne Certificat, Diplôme, BA FLE : jeudi 5 décembre.
Fin des cours du semestre d'automne MA EFLE : vendredi 20 décembre.
Début du semestre de printemps : lundi 17 février 2020.

On trouvera sur la vitrine du 1^{er} étage (à côté de la salle B5) ainsi que sur le site internet > www.unine.ch/ilcf :

- 1) le calendrier d'examens (environ 10 jours avant le début des examens) ;
- 2) le nouvel horaire des examens oraux (après l'annonce des résultats des examens écrits).

Le directeur ad intérim : Alain Kamber